



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

31 OCT. 2019

## La Déléguée territoriale

Dossier suivi par : Lucille Mouchet

Tél : 03.85.21.96.50

Mail : l.mouchet@inao.gov.fr

Monsieur le Maire  
Mairie Valgelon – La Rochette  
1 place Albert Rey  
73110 La Rochette

Mâcon, le 24 octobre 2019

V/Réf : AD/AU-2019/137

N/Réf : CM/LM-19-553

Objet : Projet de révision du PLU de la commune déléguée d'Etable

Par courrier reçu le 1 août 2019, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de révision du PLU de la commune déléguée d'Etable.

La commune déléguée d'Etable est située dans l'aire géographique de l'AOP (Appellation d'Origine Protégée) « Noix de Grenoble ». Elle appartient également aux aires de production des IGP (Indication Géographique Protégée) agroalimentaires « Emmental de Savoie », « Emmental français Est-Central », « Gruyère », « Pommes et Poires de Savoie », « Raclette de Savoie » (reconnue en 2017) et « Tomme de Savoie » et des IGP viticoles « Comtés Rhodaniens » et « Vin des Allobroges ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

La liste des signes officiels de la qualité et de l'origine doit être mise à jour, telle qu'indiquée ci-dessus, dans le rapport de présentation.

Le PLU prend en compte les enjeux agricoles du territoire et la préservation du foncier agricole.

Toutefois, l'INAO demande à ce que la densité des OAP soit augmentée afin de limiter la consommation foncière et de réduire le nombre d'OAP.

L'INAO demande ainsi le retrait des OAP 2, 4 et 5.

L'OAP 2 et la parcelle 880 en partie incluse dans la zone Ub engendrent une urbanisation linéaire sur le secteur de La Fontaine.

Enfin les OAP 4 et 5 se situent à proximité d'une exploitation agricole sur des parcelles agricoles.

L'INAO demande que le tracé des zones U se fasse au plus près du bâti existant. L'INAO souhaite le classement en zone A des parcelles 1102 (secteur « Combe du Rieu ») et des parcelles 734, 733, 736 (secteur « La Fontaine »).

INAO Délégation territoriale Centre-est

SITE DE MACON

37 boulevard Henri Dunant - CS 80140

71040 MACON

TEL : 03 85 21 96 50 / TELECOPIE : 03 85 21 96 51

www.inao.gov.fr

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO ne s'oppose pas à ce projet considérant qu'il a une incidence limitée sur les AOP et IGP concernées et vous demande de bien vouloir prendre en compte ses remarques.

Pour la Directrice,  
Et par délégation

Christèle MERCIER

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned below the name Christèle MERCIER.

Copie : DDT 73

**INAO Délégation territoriale Centre-est**

SITE DE MACON

37 boulevard Henri Dunant - CS 80140

71040 MACON

TEL : 03 85 21 96 50 / TELECOPIE : 03 85 21 96 51

[www.inao.gov.fr](http://www.inao.gov.fr)